Challenge Greensome U14

REGLEMENT PARTICULIER

FORME DE JEU

-Formule Greensome (Equipes de 2 filles ou 2 garçons ou mixte) **de même catégorie d'âge.**
Définition du Greensome :
Au départ, chaque joueur joue sa balle.
Après le premier coup, chaque équipe choisit la balle de son équipe qu'elle juge être la mieux placée après en avoir discuté et le match se poursuit uniquement avec cette balle, chaque partenaire jouant chacun son tour la même balle. Jusqu'au trou, chaque équipe ne jouera donc plus que cette même et unique balle.

-Compétition sur 9 trous en score maximum ou strokeford.

OUVERTE A :

-Tous les joueurs âgés de 14 ans et moins licenciés sur le département et titulaires d'un certificat de non contre- indication à la pratique du golf.
-Les jeunes devront classés ou au minimum être titulaires du drapeau Jaune ou avoir un niveau équivalent, garanti par leur Pro, certifiant qu'ils sont aptes à jouer en compétition individuelle sur un parcours 9 trous des repères 7 (orange).

SERIES ET CATEGORIES SPORTIVES

Benjamins nés en 2007 et 2008
*Départ repères bleus index 36 et moins
*Départ repères rouges index 37 à 54

Poussins nés en 2009 et 2010
*Départ repères rouge index 36 et moins
*Départ repères violet index 37 à 54 (non classés drapeaux jaunes et blancs)

U10 Nés en 2011 et après
*Départ repères violet index 36 et moins
*Départ repères violet index 37 à 54 (non classés drapeaux jaunes et blancs)

**Repères de distance conseillés sur parcours classique non applicables sur pitch and putt ou parcours compact.*

ORGANISATION

- MATIN :

Départs shot gun 9 Trous le matin pour les équipes de Benjamins et les équipes de poussins.
Rassemblement à 9h30 suivi du départ à 10h00.
Proclamation des résultats avec remise des prix par catégories à partir de 12h00

- APRES MIDI :

Départs shot gun l'après-midi pour les équipes des Poucets U10
Rassemblement à 13h30 suivi du départ à 14h00
Proclamation des résultats avec remise des prix à partir de 16h00.

INSCRIPTION

Par mail à l'adresse du CD31 ***golf31cd@orange.fr*** au plus tard le mercredi précédent l'épreuve.
L'épreuve greensome se déroulant sur 9 trous en shotgun le nombre d'équipes sera limité à 18 équipes le matin (Benjamin et Poussins) et 18 équipes l'après-midi (U10)

DROIT DE JEU

Un droit de jeu entre 5 et 10 euros sera à régler directement au club.

COMITE DE L'EPREUVE

La commission sportive du comité départemental et du club organisateur

ACCOMPAGNATEURS ET ASSISTANCE EXTERIEURE

Conformément aux recommandations de la Fédération Française de golf, les accompagnateurs bénévoles ou ASBC seuls pourront se tenir à proximité des joueurs. Le rôle des accompagnateurs est limité à l'assistance des joueurs pour le respect de la cadence de jeu, l'application des règles et la restitution des scores. Les accompagnateurs ne peuvent pas donner de conseil à quiconque dans la compétition (Règle 10.2).

Les parents d'enfants en jeu ne peuvent en aucun cas être accompagnateur des parties de leurs propres enfants. Tous les autres spectateurs quels qu'ils soient (parents, pros, responsables, dirigeants, …) devront se tenir sur le terrain à une distance des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils ».

En cas de présence trop rapprochée d'une tierce personne non autorisée par les responsables de l'épreuve, un coup de pénalité sera appliqué sur la carte de score du joueur impliqué pour chaque trou concerné.